

## Formation Certifiante

# MAÎTRE-SSE DE MAISON

Formation labellisée par la CPNE-FP et UNIFAF

Non éligible au CPF

### LIEUX DE FORMATION

✕ Albi ✕ Tarbes ✕ Toulouse

### DURÉE

**7 à 10 mois avec regroupements de 3 à 5 jours par mois**

- Enseignement théorique 203 H
- Formation pratique 175 H dans l'établissement employeur ou sous forme de stage pour les demandeurs d'emploi ou les personnes en non fonction ou en reconversion professionnelle.

**Taux de réussite 100%**

Moyenne des 2 dernières promotions

### CONTACTS

#### ALBI

**Responsable** Vincent PAGES

**Secrétariat pédagogique**

Stéphanie ALVERNHE

✉ s.alvernhe@arseaa.org

☎ 05 63 43 57 76

#### TARBES

**Responsable** Marielle SAINTE-CLUQUE

**Secrétariat pédagogique**

Sylvie ANOLL

✉ s.anoll@arseaa.org

☎ 05 62 35 30 61

#### TOULOUSE

**Responsable** Véronique BOURREL

**Secrétariat pédagogique**

Sandrine CHESNEAU

✉ s.chesneau@arseaa.org

☎ 05 61 19 09 48

### FINANCEMENT

Il dépend de votre statut :

- **Poursuite études, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle** (Financement Région, OPCO, Agefiph)
- **Salarié en formation continue** (Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)

## MÉTIER - COMPÉTENCES - ACTIVITÉS

Le/la Maître-sse de maison assume dans une structure d'hébergement ou unité de vie une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine » *Extrait avenant n°285 du 8/07/2003 relatif à l'emploi des Maîtres-ses de maison.*

**Ses missions principales :**

- accueillir la personne dans un maximum de confort tout en tenant compte des normes de sécurité.
- assister les personnes à réaliser les actes simples de la vie quotidienne : se restaurer, aller aux toilettes, se laver.
- gérer les stocks, contrôler la qualité des produits et veiller à la propreté des locaux et des matériels spécifiques à son domaine d'activité.
- préparer et réaliser des prestations de restauration et /ou d'hôtellerie

**Il est possible d'évoluer** dans le cadre d'un parcours de formation.

## PUBLIC & APTITUDES

**Cette formation est ouverte aux personnes :**

- en situation d'emploi (exerçant dans un établissement social ou médico-social)
- en recherche d'emploi (inscrites à Pôle Emploi, CIF-CDD)



Bon sens relationnel  
Altruisme - Ecoute

Sens de l'observation - Autonomie  
Organisation - Rigueur

## PRÉ-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

**VOUS ETES SALARIÉ(E)**, vous devez être en poste de surveillant de nuit qualifié dans un établissement social ou médico-social.

→ Aucune épreuve de sélection pour les personnes en situation d'emploi

**VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI**, vous devez obligatoirement réaliser une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel de 70H minimum ou avoir exercé le métier au cours d'une expérience professionnelle de 70H minimum également.

→ Un entretien de positionnement permet de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation théorique comprend 3 domaines de formation et un module d'accompagnement méthodologique :

**DF1** Contribution à la qualité du cadre de vie 70 H

**DF2** L'accompagnement des personnes 63 H

**DF3** Le travail en équipe pluridisciplinaire 49 H

Module d'accompagnement méthodologique 21 H

+ Certificat de Sauveteur Secouriste du travail ou PSC1 et le certificat HACCP



**Vous êtes en situation de handicap ?** La formation peut être adaptée à vos besoins.

Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

Formation partiellement réalisable à distance



## PLUS D'INFO

[www.institutsaintsimon.com](http://www.institutsaintsimon.com)

Dates de rentrée - Inscription  
Dossier présentation  
Procédure admission

Points FORTS

Pédagogie active et participative  
Suivi individualisé par un formateur référent

Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire